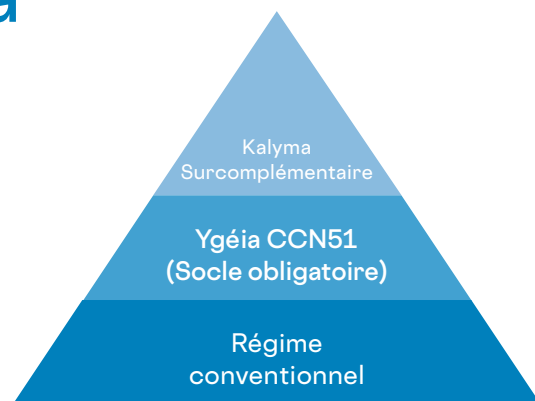


# Couverture santé Surcomplémentaire Kalyma

En complément de la garantie collective de base, vos salariés ont la possibilité de personnaliser leur couverture santé en souscrivant à l'un ou plusieurs des modules de Kalyma.



Kalyma propose différents niveaux de garanties permettant à chacun de vos collaborateurs d'élaborer la couverture qui répondra le mieux à ses besoins en fonction de son budget, parmi les 4 modules proposés :

En pourcentage de la base de remboursement, en complément de la couverture collective, dans la limite des dépenses engagées

	DENTAIRE	OPTIQUE	SOINS	INTÉGRAL
<b>SOINS COURANTS</b>				
<b>Honoraires médicaux</b>				
Spécialistes signataires ou non de l'OPTAM ou de l'OPTAM-CO	-	-	+ 50 %	+ 50 %
<b>Médicaments</b>				
Médicaments à service médical rendu faible (anciennement vignettes orange)	-	-	+ 100 %	+ 100 %
<b>DENTAIRE</b>				
<b>Prothèses limitées à 3/an</b>				
Prothèses fixes sur dents visibles ou non, ou appareils dentaires - tarif maîtrisé	+ 50 %	-	-	+ 50 %
Prothèses fixes sur dents visibles ou non, ou appareils dentaires - tarif libre	+ 50 %	-	-	+ 50 %
<b>Orthodontie</b>				
Orthodontie prise en charge Sécurité sociale	+ 30 %	-	-	+ 50 %
Orthodontie non prise en charge Sécurité sociale	+ 50 %	-	-	+ 50 %
<b>Forfaits complémentaires</b>				
Implantologie : par implant, limités à 2/an	+ 100 € / implant	-	-	+ 100 € / implant

	DENTAIRE	OPTIQUE	SOINS	INTÉGRAL
<b>HOSPITALISATION</b>				
<b>Honoraires</b>				
Praticiens (secteur conventionné ou non) y compris maternité (chirurgie anesthésie réanim.) signataires ou non de l'OPTAM ou de l'OPTAM-CO	+ 50 %	+ 50 %	+ 50 %	+ 50 %
<b>Chambre particulière</b>				
Chambre particulière (y compris maternité)	+ 0,5 % PMSS	+ 0,5 % PMSS	+ 1 % PMSS	+ 1 % PMSS
<b>OPTIQUE</b>				
<b>Équipements libres</b>				
Monture (montant maximum pour la monture, compris dans l'équipement)	-	+ 50 € / 2 ans	-	+ 50 € / 2 ans
Verres	-	+ 100 € / 2 ans	-	+ 100 € / 2 ans
Lentilles prises en charge ou non par la Sécurité sociale	-	+ 50 € / an	-	+ 50 € / an
Chirurgie réfractive : pour chaque œil, limitée à 2/an	-	+ 50 € / an	-	+ 50 € / an
<b>CURES THERMALES</b> (en cas d'acceptation Sécurité sociale)	-	-	+ 50 € / an	+ 50 € / an
<b>BIEN ÊTRE</b>				
Pack confort : Ostéopathe / Acupuncteur / Podologue / Chiropracteur / Diététicien / Psychomotricien / Psychologue	-	-	+ 15 € / séance 5 séance / an	+ 15 € / séance 5 séance / an
<b>FORFAITS COMPLÉMENTAIRES</b>				
Pharmacie prescrite non remboursée (Sevrage tabagique, Vaccins non pris en charge par la Sécurité sociale, Homéopathie...)	-	-	+ 50 € / an	+ 50 € / an

**Tarifs mensuels sur la base du PMSS 2022 ( 3 428 € )**

	DENTAIRE	OPTIQUE	SOINS	INTÉGRAL
Enfant*	4,46 €	5,48 €	10,97 €	18,85 €
Adulte de moins de 50 ans	8,23 €	10,28 €	13,37 €	26,74 €
50 ans et plus	12,68 €	15,08 €	17,48 €	38,39 €

\* Cotisation offerte à partir du 3<sup>ème</sup> enfant**Pour adhérer, c'est simple !** TELEPHONE **09 77 401 948**  
appel non surtaxé[www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)